



**ÉCOLE NORMALE
SUPÉRIEURE
DE LYON**

15 parvis René-Descartes
BP 7000, 69342 Lyon cedex 07
Tél. +33 (0)4 37 37 60 00
Fax +33 (0)4 37 37 60 60
www.ens-lyon.fr

Chantal Rabourdin-Combe
Directrice déléguée
Pôle Recherche
Site Jacques Monod
Affaire suivie par Véronique Queste
Tél : 04 72 72 84 06
Tcp : 04 72 72 80 00
Adresse mèl : responsable.qualite.recherche@ens-lyon.fr

Lyon, le 21 avril 2010

Monsieur Emmanuel Quemener
Ingénieur de recherche -- ENS de Lyon

Objet : Audit des besoins de stockage, sauvegarde et archivage de données informatiques.

Le principe d'une nouvelle mission comparable à celle que vous avez menée pour les Laboratoires de recherche du site Monod, intitulée « Audit sur les besoins de sauvegarde et de stockage des données informatiques », a été accepté par la Direction Générale et les Directions de Pôle au Comité de Pilotage des systèmes d'Information du 7 avril 2010.

Ainsi, nous vous confions la nouvelle mission d'étude des besoins de stockage, sauvegarde et archivage de données informatiques, pour les Laboratoires de recherche du site Descartes et pour le pôle de Diffusion des Savoirs (PDS) dans son ensemble.

La méthode et les outils utilisés pour cette nouvelle mission pourront être issus de l'étude précédente. Ils seront évidemment adaptés aux spécificités du site Descartes et des problématiques du Pôle de Diffusion des Savoirs.

Ce travail sera mené en étroite collaboration avec la Direction des Systèmes d'Information. Pour vous aider dans cette tâche, Aurélie Antonio se chargera de collecter les doléances auprès des laboratoires du site Descartes et Thomas Bellembos prendra en charge l'examen des demandes du Pôle de Diffusion des Savoirs. Vous réaliserez ensuite l'analyse des besoins collectés par ces deux collaborateurs.

Ce premier livrable comportera un rapport d'étude des besoins et sera achevé le 28 mai 2010 au plus tard.

A la suite de cette étude, vous collaborerez avec d'autres membres désignés de la Direction des Systèmes d'Information pour étudier différents scénarii. Ce travail devra, le 25 juin, aboutir à l'édition d'un document technique permettant la consultation dans le cadre d'un marché.

Chantal Rabourdin-Combe

Copie :
Yves Winkin
Jean-Claude Zancarini
Gérard Vidal
Véronique Chrétiennot